



**POWerview - PINE FALLS  
Procès-verbal**

**Réunion ordinaire du conseil tenue le 4 septembre 2024 - 16 h**

**1 Déclaration de l'ouverture de la réunion**

Le maire, Les Barclay, a déclaré à 16 h l'ouverture de la réunion ordinaire, les membres suivants du conseil étant présents :

Conseillers : Edna Pichor, Judy LeRoye, Randy Desautels et Wilfrid Kemball .

Le personnel :

- Margie Bonekamp, AAP
- Heather Chevrefils, assistante à l'AAP et secrétaire

Autres présents :

- Joyce Robinson – commis financière
- Yves Lavoie – contremaître du service des travaux publics

**2 Ajouts à l'ordre du jour**

- Certificat d'assurance pour *Belair ATV Inc.* – résolution à suivre sous *Nouvelles affaires*
- Nomination de représentation sur la CDEM – résolution à suivre sous *Nouvelles affaires*

**3 Adoption de l'ordre du jour**

2024-210

Proposée par : Wilfred Kemball

Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 4 septembre 2024 soit par la présente adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**

**4 Lecture et approbation du procès-verbal**

2024-211

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 14 août 2024 soit adopté tel qu'il a été circulé.

**ADOPTÉE**

**5 Délégations/pétitions/audiences publiques**

**6 Service des travaux publics et le service public**

Le maire a discuté du problème de drainage au terrain de golf. Le travail sera fait par *Dan's Excavating*.

**7 Rapport de l'Administration**

2024-212

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accuse la réception du rapport de l'agente administrative principale et de l'assistante à l'agente

administrative principale daté le 4 septembre 2024.

**ADOPTÉE**

**8 Affaires financières**

**8.1 Comptes créditeurs – A3**

2024-213

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13545 à 13555, de la somme de 6 678,37 \$, soit par la présente autorisé comme étant payé ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les paiements bancaires en ligne numérotés 4173 à 4191, de la somme de 45 204,42 \$, soient par la présente autorisés comme étant payés ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le paiement pour les dépenses 1314 à 1354 sur la carte Visa, de la somme de 6 763,27 \$, soit par la présente autorisé comme étant payé ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13556 à 13571, de la somme de 16 840,06 \$, soit par la présente autorisé pour déboursement.

**ADOPTÉE**

**8.2 Feuille de paie**

2024-214

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE la feuille de paie nette du personnel de la Ville pour la période d'août 2024, de la somme de 37 616,39 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée ;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille de paie nette pour le conseil en août 2024, de la somme de 5 051,97 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée.

**ADOPTÉE**

**8.3 État financier d'août 2024 – F3**

2024-215

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'état financier d'août 2024 tel il a été déposé.

**ADOPTÉE**

**9 Règlements et politiques**

**9.1 Règlement 8-2024 – 1<sup>re</sup> lecture**

2024-216

Proposée par : Judy LeRoye

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 8-2024 soit adopté en première lecture tel qu'il a été modifié, qui est un règlement municipal de la *Ville de Powerview-Pine Falls* visant à l'octroi des permis pour entreprises à domicile, de permis pour commerçants itinérants et de permis pour les ventes-débarras dans la *Ville de Powerview-Pine Falls* et qui prévoit l'abrogation du Règlement 9/14.

**ADOPTÉE**

**9.2 Règlement 8-2024 – 2<sup>e</sup> lecture**

2024-217

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 8-2024 soit adopté en deuxième lecture.

**ADOPTÉE**

- 2024-218      **9.3      Modification de la politique concernant le code de conduite des employés - P**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Wilfred Kemball
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la modification de la politique concernant le code de conduite des employés telle elle a été présentée.
- ADOPTÉE**
- 2024-219      **10      Affaires inachevées**
- 2024-219      **10.1      Festival 4P – don en nature – F8**  
Proposée par : Wilfred Kemball  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise un unique don en nature au comité du *Festival 4P* en lui accordant du temps administratif et les frais d'impression au coût total de 2 200,00 \$.
- ADOPTÉE**
- 2024-220      **10.2      Endroits des banques alimentaires dans la ville – H4**
- À discuter.
  - Plusieurs endroits dans la ville ont été suggérés.
- 2024-220      **10.3      Vente aux enchères publiques pour le non-paiement des impôts – agent désigné – T1**  
Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- ATTENDU qu'en vertu de l'article 374 de la *Loi sur les municipalités* une municipalité peut enchérir sur une propriété et aussi l'acheter lors d'une vente aux enchères publiques et qu'elle peut aussi désigner un agent pour soumissionner en son nom ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil de la ville de Powerview-Pine Falls nomme le maire Les Barclay d'enchérir au nom de la Ville de Powerview-Pine Falls lors de la vente aux enchères publiques prévue pour le 10 octobre 2024.
- ADOPTÉE**
- 2024-221      **10.4      Conseil de l'aréna Access – R2**  
À discuter.
- 2024-221      **10.5      Objectifs de la planification stratégique – S13**  
À étudier – remis à la prochaine réunion.
- 2024-221      **11      Nouvelles affaires**
- 2024-221      **11.1      Imputer au dossier des impôts – frais associés au tondage de l'herbe - CIVIC**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Wilfred Kemball
- ATTENDU qu'un avis de violation a été livré au propriétaire du bien foncier situé au R25200 concernant la longueur de l'herbe et lui accordant 14 jours pour s'y conformer en tondant l'herbe aux normes et aux politiques de la Ville ;

ET ATTENDU qu'il n'y a pas eu de conformité et que *Legall Grass Ltd.* a été demandé de tondre l'herbe ;

ET ATTENDU qu'une facture a été remise au propriétaire du bien foncier et qu'il ne la pas réglée dans les 30 jours suivants ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE les sommes facturées par *Legall Grass Ltd.* soient imputées au dossier des impôts R25200.

**ADOPTÉE**

2024-222      **11.2      *Age Friendly 2.0 Community Collaboration Grant (Programme de subventions pour les collectivités-amies des aînés) - G4***

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le conseil appuie la demande d'une subvention auprès d'*Age Friendly 2.0 Community Collaboration 2024* pour placer un abri d'ombrage et placer la capacité en sièges à l'endroit de R343000, et ceci, en conjonction avec un nouveau sentier pédestre qui est en voie de planification, au coût maximal de 10 000,00 \$.

**ADOPTÉE**

**11.3      *Winnipeg River Area Lions Club – bulletin de nouveautés et demande d'un don - R2***

- Reçue à titre de renseignement.
- Don sera donné.

2024-223      **11.4      *Belair ATV Club Inc - T22***

Proposée par : Judy LeRoye

Appuyée par : Wilfred Kemball

ATTENDU QUE le club *Belair ATV Club Inc.* a demandé pour l'utilisation non exclusive de terrains municipaux en vue d'y construire et d'y installer des panneaux de signalisation pour la sécurité et la navigation, pour faire l'exploitation, l'entretien et l'inspection d'un sentier de loisirs à multi-usages en toute saison, et l'aire d'appui du sentier sur les terrains anciennement connus comme étant l'assiette des rails d'autrefois le *Central Manitoba Railway* (CEMR) et aussi anciennement l'assiette de rail du CN ;

ET ATTENDU QUE *Belair ATV Club Inc.* reconnaît et accepte de partager et de coexister avec l'actuel utilisateur autorisé des terrains demandés, soit la *Red River North Trail Association Inc.* (RRNTA) pour l'utilisation partagée comme sentier de loisirs, et ceci, avec RRNTA agissant à titre d'intendant du *Sentier Transcanadien* ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil de la ville de Powerview-Pine Falls autorise l'utilisation des terrains municipaux par *Belair ATV Club Inc.* tel qu'il en est indiqué sur la carte qui est en accompagnement comme *Annexe A* et qui fait partie de cette résolution ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE cette autorisation est accompagnée par la stipulation que *Belair ATV Club Inc.* doit annuellement fournir à la *Ville de Powerview-Pine Falls* un certificat d'assurance avec la mention que la Ville de Powerview-Pine Falls soit indiquée comme l'assuré désigné pour l'assurance responsabilité pour l'utilisation des terrains précédemment décrits, et ceci, avec un montant minimum de 5 000 000 \$ d'assurance responsabilité pour l'exploitation par l'intermédiaire de *Belair ATV Club Inc.* ou de la *All Terrain Vehicle Association of Manitoba Inc.* (connu en tant qu'ATVMB).

**ADOPTÉE**

**11.5      *Représentation auprès du CDEM – C15***

Proposée par : Judy LeRoye

- 2024-224 Appuyée par : Wilfred Kemball
- IL EST RÉSOLU QUE la mairesse suppléante Edna Pichor demeure la représentante de la *Ville de Powerview-Pine Falls* sur le *Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba* (CDEM).
- ADOPTÉE**
- 12 Rappports des conseils et des comités**  
**Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement**
- Conseil de l'aréna Access – rapport du 28 août – R2
- 13 Correspondance**  
**Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement**
- Aucune.
- 14 Comité plénier**
- 14.1 Le huis clos**
- 2024-225 Proposée par : Edna Pichor  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU qu'en conformité avec les articles 152(3) et 83(l)(d) de la *Loi sur les municipalités*, le conseil consente à siéger à 17 h 50 comme comité plénier à huis clos pour discuter d'une question qui a trait (iii) à une question qui en est à l'étape préliminaire, s'il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de mener ses activités ou ses négociations
- ADOPTÉE**
- 14.2 Ajournement du huis clos**
- 2024-226 **Proposée par :** Edna Pichor  
**Appuyée par :** Wilfred Kemball
- IL EST RÉSOLU QUE le Conseil consente par la présente à ajourner sa réunion à huis clos du comité plénier pour reprendre à 18 h 48 les affaires à son ordre du jour.
- ADOPTÉE**
- 15 Levée de la réunion**
- 2024-227 **Proposée par :** Edna Pichor  
**Appuyée par :** Wilfred Kemball
- IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 4 septembre 2024 soit par la présente ajournée à 18 h 50.
- ADOPTÉE**
- 16 Signatures**

---

Les Barclay,  
Maire

---

Margie Bonekamp,  
Agente administrative principale

